

Communiqué de presse

10 juillet 2023

Mobilité électrique

La Poste et fenaco entendent proposer un réseau de recharge commun pour les véhicules électriques

Ensemble, la Poste et fenaco société coopérative souhaitent proposer un réseau de recharge rapide à l'échelle de la Suisse pour les véhicules électriques. Et ce surtout dans les villages, les villes et les régions rurales, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. À cette fin, les deux entreprises ont signé une déclaration d'intention. La Poste et fenaco apportent ainsi une contribution de taille à la feuille de route pour la mobilité électrique de la Confédération.

La Poste et fenaco société coopérative veulent s'associer dans le domaine de la mobilité électrique. Ensemble, elles envisagent d'offrir un réseau de recharge rapide à l'échelle de la Suisse pour les véhicules électriques. Elles ont donc signé début juillet une déclaration d'intention, ou «Memorandum of Understanding». Les deux entreprises disposent déjà de réseaux de recharge en plein développement. Désormais, la Poste et fenaco poursuivent l'objectif de commercialiser ensemble le réseau de recharge et de le mettre à disposition des particuliers et des entreprises. La Poste et fenaco envisagent pour cela de créer une co-entreprise en 2024. Dans le cadre de cette coopération, il est prévu de mettre à disposition 150 sites avec un nombre variable de points de recharge rapide pour les véhicules électriques.

Avec les filiales de la Poste et les stations-service AGROLA du groupe fenaco-LANDI, les conditions sont réunies pour créer un réseau dense. De nombreuses stations de recharge rapide se situent actuellement à proximité des autoroutes. Le réseau de la Poste et de fenaco entend apporter des possibilités de recharge pour les véhicules électriques au sein des villages, des villes et des régions rurales. La population pourra tirer un avantage considérable du regroupement des offres prévu par les deux entreprises.

La collaboration entre la Poste et fenaco repose sur un partenariat de longue date. En effet, les deux entreprises travaillent déjà ensemble et des services postaux sont proposés dans plus de 400 magasins Volg du groupe fenaco-LANDI.

Le développement du réseau de recharge est en accord avec les objectifs de durabilité des deux entreprises et avec la feuille de route pour la mobilité électrique de la Confédération

L'extension des stations de recharge s'inscrit dans le cadre des objectifs climatiques et énergétiques de la Poste, qui ont été grandement renforcés depuis un an. Pour la Poste, une priorité absolue est donnée à l'élimination la plus complète possible des émissions de CO₂. Dans les années à venir, la Poste prévoit ainsi une importante conversion de sa flotte en faveur de modes de propulsion alternatifs. Par conséquent, elle a aussi besoin de stations de recharge – la Poste en prévoit actuellement 10 000. De son côté, la coopérative agricole fenaco s'est fixé pour objectif d'apporter avec AGROLA une mobilité durable aux consommatrices et consommateurs à la campagne et ainsi de soutenir la transition énergétique. Et la Confédération aussi a ses ambitions dans ce domaine: la feuille de route pour la mobilité électrique prévoit que le nombre de stations de recharge passe de 7000 aujourd'hui à 20 000 en 2025. Par leur projet commun, la Poste et fenaco souhaitent apporter une contribution importante à ce projet.



Renseignements

Service de presse Poste, Silvana Grellmann, 058 341 00 00, presse@poste.ch

Service de presse fenaco société coopérative, 058 434 00 35, media@fenaco.com